

La Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain intervient dans votre quartier pour moderniser un ouvrage. Cette rénovation est nécessaire pour assurer la pérennité du réseau de chaleur de la Ville de Paris.



- Du 6 novembre 2023 au 12 janvier 2024 RÉF. CHANTIER: CRÉATION DE VANNES FONTAINES TRONÇON WO6D
- 16^E ARRONDISSEMENT:
 Rue du Général Appert, au n° 2 Rue de Noisiel, au n° 6
 Avenue Bugeaud, au n° 48 Rue des Belles Feuilles, du n° 66 au n° 70



Des questions? Le chargé d'affaires vous répond!



Chargée d'affaires : CPCU Tahar YAMINI 06 82 71 89 53

- Je suis client de la CPCU, les travaux ont-ils un impact sur ma fourniture de chaleur?
- NON, aucun impact à prévoir sur votre fourniture de chaleur
- Les cheminements piétons et l'accès des personnes à mobilité réduite seront-ils conservés ?
- 0U
- La circulation des véhicules et/ou des bus sera-t-elle maintenue ?
- 0UI
- L'accès des services de secours sera-t-il maintenu?
- 0UI
- Le stationnement va-t-il être neutralisé ?
- OUI, partiellement

À PROPOS DE LA CPCU

La CPCU fournit de la chaleur pour le chauffage et l'eau chaude de l'habitat et des bâtiments tertiaires en métropole parisienne. Grâce à son mix énergétique favorisant les énergies locales et renouvelables, la CPCU améliore la qualité de l'air et contribue aux objectifs de transition énergétique du territoire francilien.

Actuellement, nous intervenons dans votre quartier pour moderniser un ouvrage de notre réseau. Ces travaux indispensables de rénovation vont permettre de garantir l'efficacité énergétique du réseau ainsi que de préserver d'importantes quantités d'eau.

VOS CONTACTS

Service client : 01 44 68 68 20

CPCU: www.cpcu.fr

@La CPCU

Tous les concessionnaires :

www.paris.fr/chantiers

LA CPCU,

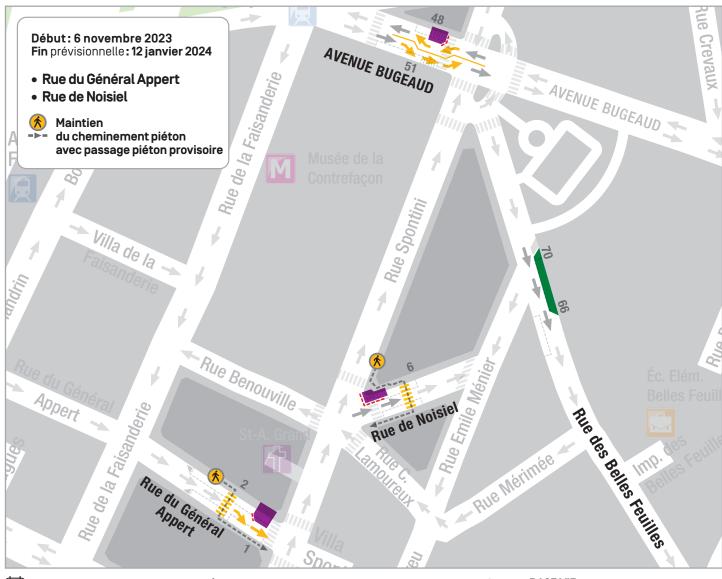
1 er

RÉSEAU DE CHALEUR
URBAIN EN FRANCE





54,1 % D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION





Début: 6 novembre 2023 Fin prévisionnelle : 12 janvier 2024

BASE VIE

Début: 6 novembre 2023

Fin prévisionnelle : 12 janvier 2024



En accord avec les services de la Ville de Paris et de la Préfecture de Police, notre intervention est planifiée afin de minimiser la gêne à la circulation durant la durée totale des travaux :

- Rue du Général Appert, au n° 1 et au n° 2 :
- Maintien du cheminement piéton avec mise en place d'un passage piéton provisoire cf carte
- Au n° 1, neutralisation de 3 places de stationnement. Au n° 2, neutralisation de 4 places de stationnement
- Rue de Noisiel, au n° 6 et face au n° 6 :
- Maintien du cheminement piéton avec mise en place d'un passage piéton provisoire cf carte
- Au n° 6, neutralisation de 3 places de stationnement. Face au n° 6, neutralisation de 3 places de stationnement
- Avenue Bugeaud, au n° 48 et au n° 51:
- Déviation légère des 2 voies de circulation cf carte
- Au n° 48, neutralisation de 2 places de stationnement et de plusieurs places vélo
- Au n° 51, neutralisation de 7 places de stationnement et de plusieurs places vélo
- Rue des Belles Feuilles, du n° 66 au n° 70 :
- 💷 Du n° 66 au n° 70, neutralisation de 10 places de stationnement dont 4 pour installation de la base vie

